



**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO**



**Rapport
d'Activités
2023**

MAI 2024



**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO**

「 **RAPPORT
D'ACTIVITES
2023** 」

MAI 2024

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
MOT DU PRESIDENT	7
RESUME EXECUTIF	9
- L'Assemblée Générale (AG) de l'Académie	9
- Les activités des Collèges	9
- Les activités du Bureau	9
- Les partenariats	10
- Des difficultés.....	10
INTRODUCTION	11
I. SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026.....	13
1.1 Objectif général.....	13
1.2 Impact attendu	13
1.3 Axes stratégiques, objectifs stratégiques	13
1.4 Le plan d'action triennal 2022-2024.....	14
II. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ANSAL-BF.....	15
2. Fonctionnement des organes de gouvernance et d'administration.....	15
2.1. L'Assemblée générale (AG).....	15
2.2. Les Collèges	17
2.2.1. Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture	17
Capitalisation des résultats de recherche.....	20
Etude sur les difficultés de la valorisation des résultats de la recherche au Burkina Faso	20
Activité de renforcement des valeurs morales des enseignants-chercheurs et chercheurs	20
2.2.2. Collège Sciences et Techniques	22
Amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences	23
2.2.3. Collège Sciences Naturelles et Agricoles	24
- Etude sur les enjeux et les perspectives de la culture du coton au Burkina Faso.....	24
- Conférence publique sur « la distribution et l'utilisation des pesticides au Burkina Faso : enjeux et perspectives »	24
2.2.4. Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale	26
2.2.5. Collège Sciences Juridiques Politiques, Économiques et de Gestion	29
2.3. Le Bureau.....	31
3. Renforcement des capacités de l'Académie et de la gouvernance	35
3.1. Des Commissions spécialisées.....	35
3.2. Amélioration du cadre de travail de l'Académie	37
3.3. Révision des textes organiques de l'Académie	37
3.4. Elaboration du site web de l'ANSAL-BF	38
3.5. Démission d'un membre de l'Académie	38

4. Partenariats	38
4.1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal.....	38
4.2. Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC)	41
4.3. Réseau des Académies Nationales des Sciences des pays de l'Afrique de l'Ouest.....	41
4.4. Alliance Internationale des Organisations Scientifiques (ANSO)	41
4.5. Soutien à l'année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable...	42
4.6. Académie Africaine des Sciences (AAS).....	42
4.7. Institut de Recherche pour le Développement (IRD).....	43
5. Exécution du budget 2023 de l'ANSAL-BF.....	45
5.1. Budget de l'Etat	45
5.2. Autres financements	45
6. Difficultés et perspectives	47
6.1. Mise en place tardive du budget 2023	47
6.2. Renforcement des capacités au plan de l'Administration de l'Académie	47
6.3. Du déficit du financement	48
6.4. Des indemnités du bureau et du personnel de l'Académie	48
6.5. De l'insuffisance des moyens logistiques	49
CONCLUSION	50
ANNEXES	51
ANNEXE 1 : Actions et résultats des délibérations du Bureau	52
ANNEXE 2 : Liste des membres de l'Académie au 31 décembre 2023	58
ANNEXE 3 : Liste du personnel de l'Académie au 31 décembre 2023	64

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales délibérations des Assemblées générales ordinaires tenues en 2023	15
Tableau 2 : Les membres de la commission CRP	37
Tableau 3 : Récapitulatif de l'exécution budgétaire de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2023.....	45
Tableau 4 : Récapitulatif des autres financements.....	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

Acronymes

AC	: Agent comptable
AG	: Assemblée générale
ANSO	: Alliance des organisations scientifiques internationales
ANSTS	: Académie nationale de sciences et techniques du Sénégal
ANSAL-BF	: Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso
CABI	: Centre for Agricultural Bioscience International
CAS	: Académie des sciences de Chine
CEA-CFOREM	: Centre de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament
CES	: Conseil économique et social
CESE	: Conseil économique, social et environnemental
CILSS	: Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CNRST	: Centre national de la recherche scientifique et technologique
COPED	: Comité pays en développement de l'Académie des sciences de France
CORAF	: Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CRDI	: Centre de recherches pour le développement international
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DCMEF	: Direction du contrôle des marchés et des engagements financiers
DGPK	: Direction générale des productions végétales
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	: Forces, faiblesses, opportunités, menaces
ICIPE	: Centre international de physiologie et d'écologie des insectes

IITA	: Institut international d'agriculture tropicale
IRD	: Institut de recherche pour le développement
MENAPLN	: Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MEFP	: Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MPSR	: Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration
NASAC	: Réseau des académies africaines de sciences
OXFAM	: Oxford Committee for Relief Famine
PA	: Plan d'action
PPM	: Plan de passation des marchés
PS	: Plan stratégique
SHLAC	: Collège sciences humaines, arts, lettres et culture
SJPEG	: Collège sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
SNA	: Collège sciences naturelles et agricoles
SP	: Secrétaire perpétuel
SSHA	: Collège sciences de la santé humaine et animale
SSSB	: Société de la science du sol du Burkina Faso
ST	: Sciences et techniques
TDR	: Termes de référence
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UICN	: Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



MOT DU PRESIDENT

En 2023, l'ANSAL-BF a entamé la deuxième année de la mise en œuvre de son plan stratégique 2022-2026, conçu avec l'ambition de devenir, à l'horizon 2026, une institution de référence en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres pour contribuer à la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso.

Il est réjouissant de constater les progrès réalisés en 2023 en lien avec cette vision, notamment concernant l'axe 1 du plan stratégique, qui porte sur le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance de l'institution. Parmi les actions notables figurent le bon fonctionnement des organes de gouvernance et d'administration, l'organisation de conférences publiques sur des questions contextuelles et des enjeux de développement, le lancement d'une étude sur les enjeux et défis liés à la culture du coton au Burkina Faso, la préparation de capsules pour des émissions télévisées, et la promotion d'ouvrages. Toutes ces initiatives ont renforcé le rayonnement institutionnel de l'Académie, tout en améliorant sa capacité institutionnelle et sa visibilité.

Nous saluons également les premières actions liées aux axes 2 et 3 du plan stratégique, à savoir la promotion et la valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire, ainsi que la promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture. Les résultats attendus des études sur la valorisation des résultats de la recherche au Burkina Faso et sur le développement d'un module pour le renforcement des compétences et des valeurs morales des

enseignants-chercheurs, lancées cette année, contribueront significativement à l'atteinte des objectifs de ces deux axes. Les recommandations du forum multi-acteurs d'octobre 2023 sur la vulgarisation des résultats de la recherche, notamment en ce qui concerne la production et l'utilisation à grande échelle des bio-intrants pour promouvoir une agriculture durable, constituent également des acquis importants de l'axe 2.

Cependant, à l'instar des années précédentes, la subvention de l'État à l'ANSAL-BF en 2023 est restée insuffisante, constituant une des principales difficultés. Une subvention plus conséquente, conforme au statut de l'Académie, aurait permis de satisfaire pleinement les ambitions du plan stratégique pour l'année en cours, sans devoir concentrer l'essentiel des fonds reçus sur les activités de l'axe stratégique 1, au détriment des deux autres axes. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel pour une augmentation de la subvention de l'État à l'Académie, en adéquation avec son statut.

En attendant la concrétisation de ce plaidoyer, nous devons continuer à mobiliser des ressources externes. Cela nécessite la participation active de nos collèges à des projets de recherche et d'études financés par les opportunités offertes par nos partenariats renforcés avec des Académies sœurs et internationales au cours de l'année.

Dr Paco SEREME
Directeur de Recherche

RESUME EXECUTIF

Le rapport d'activités 2023 de l'ANSAL-BF marque la deuxième année de mise en œuvre de son plan stratégique 2022-2026. Comme en 2022, les activités de cette année ont accordé une priorité aux objectifs stratégiques de l'axe 1, dédié au développement institutionnel et au renforcement de la gouvernance de l'institution. Les efforts ont principalement porté sur l'opérationnalité administrative et scientifique complète de l'institution, incluant le fonctionnement régulier des organes de gouvernance et d'administration, l'organisation de conférences publiques, le lancement de diverses études, la promotion d'ouvrages etc. Cependant, en dépit de l'insuffisance des ressources financières, des actions en lien avec les axes 2 et 3 du plan stratégique ont également été initiées au cours de l'année.

- **L'Assemblée Générale (AG) de l'Académie**

Au cours de l'année 2023, le Bureau de l'ANSAL-BF a organisé et ce conformément aux Statuts et Règlement intérieur de l'institution, deux sessions ordinaires annuelles de l'AG les 14 avril et 14 décembre. Les décisions majeures des délibérations de ces sessions sont présentées dans le tableau 1 qui répertorie les principales délibérations de ces Assemblées générales ordinaires.

- **Les activités des Collèges**

Conformément au Programme d'activités adopté à l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2023 et au Plan de développement stratégique, les cinq (5) Collèges ont réalisé des activités selon leurs attributions et domaines de spécialisation. Ce sont : le Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture (SHLAC), le Collège Sciences et Techniques (ST), le Collège Sciences Naturelles et Agricoles (SNA), le Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale (SSHA) et le Collège Sciences Juridiques Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG).

- **Les activités du Bureau**

Le Bureau a tenu régulièrement chaque mois une session mensuelle pour l'administration et la gestion de l'institution. Les principales délibérations et résultats des différentes réunions sont disponibles dans l'annexe 1 du rapport.

La mise en place des Commissions spécialisées entre dans le cadre du renforcement des capacités de l'Académie. Les quatre (4) personnes ressources pour la Commission Relations avec les Partenaires (CRP) ont été identifiées et nommées (Tableau 2). En ce qui concerne les cinq (5) membres externes de la Commission Enseignement et Recherche (CER) et les quatre de la Commission Communication et Publications (CCP), le processus de leur identification initiée en 2023 permettra leur nomination en 2024.

- Les partenariats

L'Académie a tissé de fructueux partenariats avec un certain nombre d'institutions nationales, régionales et internationales qui contribuent à accroître sa visibilité et sa notoriété internationale. La plupart d'entre elles sont des Académies.

On peut citer : l'Académie Nationale des Sciences et techniques du Sénégal, le Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC), l'Alliance Internationale des Organisations Scientifiques (ANSO), le Soutien à l'année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable, l'Académie Africaine des Sciences (AAS), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

- Des difficultés

L'ANSAL-BF fait face à quelques difficultés de jeunesse telles que le financement de ses activités, l'insuffisance des moyens logistiques. En dépit de cela, elle est parvenue au renforcement des capacités au plan de l'Administration de l'institution.

Pour son fonctionnement et ses activités, les fonds de l'Académie proviennent essentiellement du budget de l'État auquel s'ajoutent d'autres sources issues, elles, des activités cofinancées de quelques Collèges. La principale difficulté a consisté au déblocage tardif du budget de l'Académie qui n'a été effectué qu'en mi-août 2023 suite à la fermeture de l'agence comptable et à l'ouverture d'un nouveau compte. Cela a fortement impacté la planification des activités de l'Académie qui ont été de ce fait concentrées dans le dernier trimestre de l'année.

INTRODUCTION

L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une Autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placée sous le parrainage du Président du Faso, elle est régie par la loi n°021-2015/CNT du 11 Juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) modifié par la loi n°035-2021/AN du 16 novembre 2021.

Elle est une société savante, qui rassemble présentement des membres fondateurs (25) et des membres élus (26) qui sont tous des scientifiques burkinabè de haut niveau choisis parmi les plus éminents par leurs pairs. A terme, à la faveur de son élargissement qui se fera par l'admission progressive, au sein des différents collèges, de nouveaux membres aussi bien burkinabè qu'étrangers, elle comprendra soixante-quinze (75) membres titulaires et quinze (15) membres associés.

Le but de l'ANSAL-BF est de mobiliser tous les savoirs pour le développement humain durable, à travers notamment la production et l'exploitation des résultats de la science pour le mieux-être des populations. Ainsi, l'ANSAL-BF contribue à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

Elle a pour mission de mobiliser tous les savoirs pour contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso par :

- la promotion de la qualité de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences, des lettres, des arts et de la culture ;
- les appuis et la veille stratégique sur les enjeux de développement ;
- les conseils scientifiques au gouvernement et aux institutions nationales publiques et privées ;
- l'incitation des jeunes et des femmes à s'intéresser aux sciences, aux arts, aux lettres et à la culture ;
- la valorisation des résultats de la recherche.

L'adoption du plan stratégique de développement 2022-2026 a permis à l'ANSAL-BF de se doter d'un outil de planification et de pilotage de ses activités pour assurer une conduite efficiente de sa mission, comblant ainsi le vide qui perdurait depuis la constitution de l'institution en 2013.

L'année 2023 constituant la deuxième année de mise en œuvre du plan stratégique 2022-2026 de l'Académie, son programme d'activités a été conçu conformément aux objectifs dudit plan en accordant une priorité **à l'axe 1** consacré au développement institutionnel et au renforcement de la gouvernance de l'institution.

Cependant, on note au niveau des Collèges, l'initialisation et la réalisation d'activités entrant dans le cadre des axes stratégiques 2 et 3 relatives à la promotion et valorisation de la recherche, à l'innovation technologique, à la culture scientifique, artistique et littéraire et à la promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Le présent rapport présente les principales activités de l'ANSAL-BF en lien avec ses objectifs, ses contributions scientifiques et les difficultés ayant émaillé son fonctionnement.

I. SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026

En élaborant en 2022 le plan stratégique de développement 2022-2026 selon un processus participatif et inclusif afin d'assurer son appropriation par l'ensemble des parties prenantes de l'institution, l'ANSAL-BF ambitionne contribuer efficacement à la création des bases objectives de l'apport des sciences, des arts et des lettres au développement durable et inclusif au Burkina Faso. Sa validation par l'Assemblée générale de l'Académie au cours de sa session du 17 février 2022 traduit la volonté de l'institution d'asseoir sur un socle solide l'institution dans l'objectif de contribuer à la promotion et à la valorisation des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

1.1 Objectif général

L'objectif global du Plan stratégique est de permettre à l'ANSAL-BF de remplir avec efficacité ses missions en vue de répondre aux besoins du développement économique et social. Le Plan Stratégique fait partie des outils de gouvernance et de planification stratégique.

1.2 Impact attendu

L'impact attendu de la mise en œuvre de ce plan peut être formulé ainsi qu'il suit : les conditions de vie des populations burkinabè sont améliorées grâce à la promotion et la valorisation des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

1.3 Axes stratégiques, objectifs stratégiques

Axe stratégique 1 : Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l'ANSAL-BF

Cet axe a pour but de renforcer la gouvernance de l'ANSAL-BF à travers le leadership et le rayonnement institutionnel, le partenariat, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités de l'Académie.

Pour l'atteinte de ces résultats, cinq (05) objectifs stratégiques sont poursuivis, à savoir :

- renforcer le leadership de l'ANSAL-BF ;
- améliorer la mobilisation et la capacité d'absorption des ressources financières ;
- améliorer la communication de l'ANSAL-BF ;
- développer les capacités de l'ANSAL-BF nécessaires à l'accomplissement de sa mission ;

- assurer le fonctionnement régulier et efficient des organes statutaires, de concertation et de suivi de l'ANSAL-BF.

Axe stratégique 2 : Promotion et valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire ;

Cet axe a pour objectif d'œuvrer à la promotion de la recherche scientifique, d'une part, et de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire, d'autre part. Il comporte quatre objectifs stratégiques :

- susciter des recherches pluridisciplinaires et multi acteurs orientées vers le développement ;
- contribuer à la valorisation des résultats de la recherche ;
- contribuer au renforcement des capacités des chercheurs et des équipes ;
- contribuer à l'amélioration de la culture scientifique, artistique et littéraire.

Axe stratégique 3 : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Cet axe œuvre à la promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture. Il est constitué de deux objectifs stratégiques :

Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture ;

Contribuer au renforcement des compétences et des valeurs morales des enseignants.

1.4 Le plan d'action triennal 2022-2024

Un plan d'action triennal glissant conçu à partir du plan stratégique de développement a été élaboré en 2022 pour la période 2022-2024. La programmation physique et financière des activités prévues a permis de le chiffrer à **un milliard trois cent-trois millions deux cent quarante mille (1 303 240 000) FCFA** pour lequel le montant prévisionnel de l'allocation budgétaire de l'État en faveur de l'ANSAL-BF s'élève à **cinq cent quarante-neuf millions quatre cent quinze mille (549 415 000) FCFA**. Le gap de financement du plan triennal 2022-2024 s'élève à **sept cent cinquante-trois millions huit cent vingt-cinq mille (753 825 000) FCFA**. Cette situation justifie la pertinence pour l'ANSAL-BF de se doter d'une stratégie de mobilisation des ressources élaborée au cours de l'année.

II. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ANSAL-BF

2. Fonctionnement des organes de gouvernance et d'administration

Les organes de gouvernance et d'administration de l'Académie sont l'Assemblée générale, les collèges, le bureau et les commissions.

2.1. L'Assemblée générale (AG)

Au cours de l'année 2023, le Bureau a organisé, et ce conformément aux Statuts et Règlement intérieur de l'institution, deux sessions ordinaires annuelles de l'AG les 14 avril et 14 décembre 2023.

Les décisions majeures des délibérations de ces sessions sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Principales délibérations des Assemblées générales ordinaires tenues en 2023

Date de la session	Session	Résultats des délibérations
14 avril	1 ^{ère} session ordinaire	<ul style="list-style-type: none">- adoption du procès-verbal de l'AG du 22 décembre 2022 ;- décision du port obligatoire par les Académiciens de la tenue de parade à l'occasion des cérémonies officielles, de la rentrée solennelle et à l'invitation des autres Académies ;- validation de la Stratégie de mobilisation des ressources financières ;- validation du bilan des activités de l'année 2022 ;- adoption du programme d'activités, du budget et du plan de passation des marchés (PPM) 2023 ;- rappel à l'ordre des Académiciens par rapport au paiement des cotisations annuelles ;- lettres d'avertissement à certains Académiciens sur la base des récriminations spécifiques à chaque académicien en précisant le délai de leur réaction.

14 décembre	2^{ème} session ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - adoption du Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2023 ; - adoption du Règlement Intérieur révisé ; - adoption de l'organigramme révisé ; - adoption du programme d'activités 2024 ; - adoption du budget et du PPM 2024 ; - décision de demander aux Collèges d'identifier des profils des nouveaux membres à élire.
--------------------	--	---



La photo de famille des participants à l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2023



Le présidium de l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023



Les participants à l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023

2.2. Les Collèges

Conformément au Programme d'activités adopté à l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2023 et au Plan de développement stratégique, les différents Collèges ont réalisé des activités comme il apparaît dans la présentation ci-après.

2.2.1. Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture

Les activités du Collège se sont inscrites dans les axes 2 et 3 du plan stratégique. ont été développés par le Collège : l'axe 2 et l'axe 3. Ces activités se sont déroulées à Ouagadougou, Kombissiri et Koudougou. Elles ont mobilisé les membres de l'ANSAL-BF, les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les écrivains, le public.

Le Collège a animé des tables-rondes, des conférences, des présentations d'ouvrages. Il a procédé à l'édition d'un Café Littéraire du Faso le 21 novembre 2023 à l'Université Joseph Ki-Zerbo (UFR-LAC) autour des ouvrages suivants :

- *Plaidoyer pour l'Etat* de Apollinaire Soungalo Ouattara, présenté par Dr Salifou Sangaré ;
- *Pour la culture, je plaide* de Abdoul Karim Sango, présenté par Dr Souleymane Ganou.

Les deux ouvrages constituent des références en tant que plaidoyers autour des questions fondamentales du Burkina Faso d'aujourd'hui : la forme de l'Etat et la place de la culture à un moment crucial de l'histoire de notre pays.



Le présidium de l'édition spéciale des CaLiFa du 21 novembre 2023



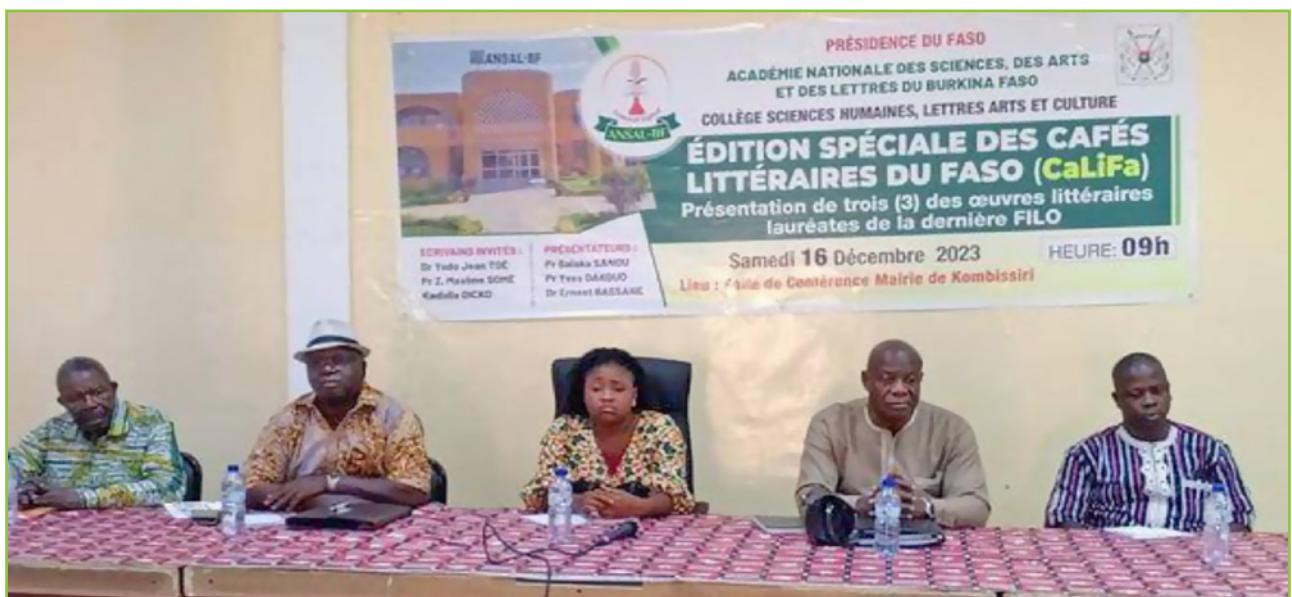
Les participants à l'édition spéciale des CaLiFa du 21 novembre 2023

La deuxième édition des Cafés Littéraires du Faso s'est déroulée le 18 décembre 2023 à Kombissiri. Il s'agit d'une manifestation du Collège co-organisée avec la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, en y associant la Direction provinciale de l'Enseignement post-primaire et secondaire du Bazéga qui a mobilisé plus de 300 élèves et une trentaine d'enseignants.

L'objectif de cette édition des CaLiFa a consisté à faire la promotion des œuvres lauréates de l'édition 2023 de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) et leur donner de la visibilité. Elle a permis aussi au grand public de faire la connaissance des auteurs lauréats présents à la cérémonie. Trois œuvres ont été commentées en présence des auteurs :

- un roman, *Yrilo, le patriarche*, publié par Yado Jean Toé aux éditions Harmattan Burkina, en août 2022, à Ouagadougou, présenté par Pr Salaka Sanou ;
- un recueil de nouvelles : *Bouffe mortelle*, de Z. Maxime Somé, présenté par Pr Yves Dakouo ;
- un recueil de poésie de Kadidja Dicko composé de 26 poèmes conjuguant pathétique, élégie et espérance, présenté par Dr Ernest Bassané.

Les œuvres primées à l'édition 2023 de la FILO sont riches et variées : sur le plan thématique, elles sont en adéquation avec les réalités sociales burkinabè, ce qui met leurs auteurs en phase avec leur société ; elles véhiculent des valeurs morales positives (qui sont à sauvegarder) et négatives (qui sont à bannir) ; les auteurs manifestent une maîtrise de la langue d'écriture et témoignent de leur maturité littéraire.



Le présidium de l'édition spéciale des CaLiFa du 16 décembre 2023



Les participants à l'édition spéciale des CaLiFa du 16 décembre 2023

➤ Capitalisation des résultats de recherche

Concernant la capitalisation des résultats de recherche, il a été retenu la publication d'un article sur un groupe socio-culturel méconnu au Burkina Faso. A cet effet, un comité scientifique composé de chercheurs et d'enseignants-chercheurs a été mis en place. Dr Harouna Ouattara, attaché de recherche à l'Institut National des Sciences des Sociétés, a été choisi pour proposer un texte inspiré de sa thèse de doctorat en Histoire ayant porté sur les Viévon.

➤ Etude sur les difficultés de la valorisation des résultats de la recherche au Burkina Faso

L'objectif principal de cette étude est de comprendre les difficultés de la valorisation des résultats de la recherche pour le développement du Burkina Faso par une approche qualitative en vue de faire des recommandations pour pouvoir mieux valoriser ces résultats de la recherche.

➤ Activité de renforcement des valeurs morales des enseignants-chercheurs et chercheurs

Concernant l'activité de renforcement des valeurs morales des enseignants-chercheurs et chercheurs, un atelier de conception d'un module et de stratégie de renforcement des compétences et des valeurs morales des enseignants-chercheurs a été organisé du 27 novembre au 03 décembre à Ouagadougou.

L'objectif de cet atelier est d'amener les enseignants-chercheurs et chercheurs à intégrer les valeurs morales dans leurs comportements au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

2.2.2. Collège Sciences et Techniques

Le Collège a programmé des activités en lien avec l'objectif de mobiliser tous les savoirs pour promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso, à travers notamment la production, l'exploitation et la valorisation des résultats de la science.

Cet objectif est consigné dans les axes stratégiques 2 et 3 du Plan stratégique relatifs à la promotion et la valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire et à la promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Concernant la vulgarisation des résultats de la recherche au profit des populations et des décideurs, l'un des défis majeurs en agriculture durable est la production et l'utilisation à grande échelle des bio-intrants sur l'ensemble du territoire national selon les zones agropéoclimatiques.

Un consortium de trois acteurs majeurs du développement durable au Burkina Faso composé de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), du Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio), du laboratoire de Chimie Analytique, Environnementale et Bio-organique de l'Université Joseph KI-Zerbo, a organisé, dans une synergie d'actions, les 5 et 6 octobre 2023, un forum multi-acteurs sur le thème les formulations biopesticides à base de plantes : *évidences scientifiques pour le développement du maraîchage*.

Les travaux du Forum se sont déroulés à l'Institut des Sciences des populations (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO avec 113 participants venant de Ouagadougou et d'autres régions du Burkina Faso et l'exposition avec 40 exposants répartis dans 21 stands sur les deux jours du Forum.

A l'issue des débats, un certain nombre de recommandations ont été formulées :

- les chercheurs ont été invités à une synergie d'actions entre eux dans leurs recherches pour aboutir rapidement à des formulations biopesticides efficaces ;
- les protocoles de recherche doivent être standardisés pour parvenir à des résultats acceptables et permettre aux chercheurs de parler le même langage devant les producteurs pour être crédibles ;



Les participants à la clôture du forum multi-acteurs sur les formulations biopesticides à base de plantes

- les chercheurs ont aussi été interpellés par les producteurs pour homologuer les formulations afin de bénéficier des politiques de subvention par le financement public ;
- le test des différentes combinaisons éprouvées en laboratoire en milieu réel avec un large spectre d'expérimentations devrait être réalisé afin de mieux évaluer l'efficacité sur les maladies en tenant compte de la variabilité climatique ;
- il est recommandé des partenariats entre les centres de recherches et les producteurs pour une vulgarisation à grande échelle des huiles essentielles ;
- les chercheurs sont invités à accompagner des producteurs vers une spécialisation dans la culture des plantes pesticides en vue d'une disponibilité plus grande de la biomasse sur le marché ;
- la mise en place d'un réseau de chercheurs sur les biopesticides pour poursuivre les échanges et l'harmonisation des pratiques.

Il est envisagé l'édition d'un ouvrage collectif sur les formulations biopesticides à base de plantes qui devra s'ouvrir à d'autres travaux de recherche à l'échelle nationale. La co-organisation de l'activité a été possible avec la contribution financière de chaque acteur et des soutiens de partenaires.



La photo de famille des participants au forum multi-acteurs sur les formulations biopesticides à base de plantes

➤ Amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences

Concernant l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences en particulier, six (06) émissions intitulées maths et développement pour la promotion de la culture mathématique ont été réalisées par le Collège.

Ces différentes émissions, d'une durée moyenne de 30 mn chacune, ont été diffusées et rediffusées au moins trois fois sur la chaîne de télévision Burkina Infos du 14 janvier au 18 février 2023. Elles sont consultables sur le site de l'ANSAL-BF ainsi que sur YouTube.



Prof Moussa OUATTARA
et Prof Stanislas OUARO sur le plateau

Prof Hamidou TOURE
et Prof Stanislas OUARO sur le plateau



Une classe du Lycée scientifique régional de Darsalamy dans la province du Houet

2.2.3. Collège Sciences Naturelles et Agricoles

Les activités programmées ont relevé essentiellement de l’Axe stratégique 1 portant sur le Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l’ANSAL-BF. Le Collège a aussi été sollicité pour des conseils et accompagnements par des institutions publiques lui permettant ainsi de renforcer son leadership. Les activités suivantes ont été réalisées :

➤ **Etude sur les enjeux et les perspectives de la culture du coton au Burkina Faso.**

Cette activité a finalement été inscrite comme une activité de l’ANSAL-BF mais elle demeure sous la coordination du Collège. Le thème a été retenu comme thématique de la rentrée académique solennelle. Avant cette décision intervenue en novembre 2023, plusieurs actions ont été initiées par le Collège telles que l’élaboration des TDR et l’identification des experts pour l’étude.

➤ **Conférence publique sur « la distribution et l'utilisation des pesticides au Burkina Faso : enjeux et perspectives ».**

Cette conférence s'est tenue le 17 octobre 2023 à Bobo-Dioulasso. Elle a été co-organisée avec le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) avec l'appui de

l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides (SAPHYTO) et de CropLife. Les travaux se sont déroulés en plénière, en présentiel (plus de 277 participants) et en distanciel (81 personnes enregistrées en ligne). La conférence a été structurée en trois sessions : *Distribution et usages des pesticides au Burkina Faso, Gestion des risques liés aux pesticides, Dispositifs réglementaires liés aux pesticides et leur mise en œuvre : état des lieux, limites, perspectives et recommandations.*

Neuf (9) communications ont animé les débats.

A l'issue de la conférence, des recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement du Burkina Faso et des organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, CILSS). Leur mise en œuvre permettra de faire progresser les Etats de l'espace régional vers une utilisation plus responsable des pesticides, ce qui contribuera à la préservation de la biodiversité, à la sécurité alimentaire et à la santé globale des populations. Par ailleurs il a été recommandé à l'ANSAL-BF de mener des réflexions sur la faible efficacité de l'application des bonnes pratiques en dépit de la réglementation existante et de poursuivre la sensibilisation et la capitalisation des bonnes pratiques en organisant une conférence sur les pesticides au niveau régional. Le dynamisme de ce Collège lui a permis de mobiliser les ressources complémentaires nécessaires à la tenue de cette conférence grâce à l'apport financier de ses partenaires nationaux et internationaux. Des perspectives heureuses s'ouvrent d'ores et déjà à l'échelle sous-régionale pour la tenue d'une conférence similaire.



Les participants à la Conférence sur la distribution et l'utilisation des pesticides au Burkina Faso



La photo des officiels à la Conférence sur la distribution et l'utilisation des pesticides au Burkina Faso

Dans le cadre des concertations permanentes au sein du Collège, cinq réunions ordinaires et quatre réunions extraordinaires ont été tenues au cours de l'année.

Les actes du Symposium scientifique international sur la gestion durable des terres ont été édités et diffusés. En outre le kakémono du Collège a été mis à jour.

Les réunions du Collège ont permis d'évaluer et de planifier les activités, avec un suivi rigoureux des recommandations et des avancées.

2.3.4. Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale

Les activités du Collège se sont inscrites principalement dans l'Axe 1 du Plan stratégique de développement 2022-2026 de l'ANSAL-BF :

- une audience avec le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique le 22 novembre 2023 : celle-ci visait à présenter l'ANSAL-BF et son Plan stratégique de développement à monsieur le ministre chargé de la Santé et en outre solliciter son accompagnement pour les activités du Collège,
- une conférence sur *l'ampleur de la drogue au Burkina Faso dans un contexte de crise sécuritaire*. Le but visé était de contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'ampleur du phénomène de la drogue au Burkina Faso. A l'issue de cette conférence, des recommandations ont été faites aux autorités suivantes : Ministres chargés de la Santé, de la Justice, de l'Economie, de la Sécurité et présidents des délégations spéciales des communes à fort défi sécuritaire.



Présidium de la conférence sur l'ampleur de la drogue au Burkina Faso dans un contexte de crise



Participants à la conférence sur l'ampleur de la drogue au Burkina Faso dans un contexte de crise

L'ANSAL-BF a fait des expositions stands lors du congrès des services de santé des armées (7-8 décembre 2023) ainsi que lors du congrès des pneumologues (15 -16 décembre 2023). En outre lors du congrès des pneumologues, l'Académie a suscité une communication de Dr Marie-Thérèse ARCENS SOME sur le thème *de la place des sciences sociales dans l'exercice des professions de la santé humaine*.



Le Ministre en charge de la défense le Général de Brigade Kassoum COULIBALY s'entretenant avec la chargée de communication de l'ANSAL-BF.



Le Présidium au congrès des pneumologues avec le Pr Diarra YE au centre et Dr Marie-Thérèse ARCENS SOME à l'extrême gauche

Le Collège a conçu et réalisé un kakemono afin de rendre plus visible ses attributions lors des manifestations auxquelles il participe.

Le Collège assure le lead et la coordination d'une équipe de l'ANSAL BF qui a initié l'élaboration d'une Déclaration sur la dengue au Burkina Faso. Ledit document est toujours en phase de finalisation. Par ailleurs, depuis décembre 2023, le Collège participe, avec deux représentants, à la Commission ad'hoc « Dengue » mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour réfléchir autour de cette épidémie qui a occasionné d'importants décès au sein de la population en 2023.

Tirant leçon de ce bilan, le Collège entend prendre les dispositions idoines pour une réussite du programme d'activités 2024.

Le Collège a été marqué en fin d'année 2023 par la douloureuse perte d'un de ses éminents membres en la personne du Pr Lassana Sangaré, membre fondateur de l'ANSAL-BF.

2.2.5. Collège Sciences Juridiques Politiques, Économiques et de Gestion

Le Collège a réalisé deux activités :

- une journée d'études sur les entreprises publiques. L'activité a été réalisée sous la forme d'une manifestation scientifique selon le thème Les « Mutations du droit des entreprises publiques ».

L'objectif général de cette journée est de saisir les problématiques de la transformation du droit des entreprises publiques au Burkina Faso par une réflexion mettant l'accent sur la cohérence et l'efficacité de la réglementation qui leur est applicable. Les discussions ont été organisées autour de deux panels : le premier sur « l'identification de l'entreprise publique » et le second panel sur « la vie de l'entreprise publique ».

Les participants ont formulé deux importantes recommandations : l'une est relative à l'urgence de réviser la réglementation des entreprises publiques afin de leur assurer une meilleure protection de leurs patrimoines et la seconde repose sur la publication des communications de la journée d'étude. Cette activité a connu un grand succès avec la participation d'intervenants venant de l'extérieur.



Le Présidium de la journée d'études sur les mutations des entreprises publiques au Burkina Faso



La photo des officiels à la journée d'études sur les mutations des entreprises publiques au Burkina Faso

- une conférence publique sur *L'importance du capital dans les sociétés commerciales en droit OHADA*. Le contenu de la conférence comporte deux parties : une première, intitulée « Le dispositif juridique du capital social », a permis au conférencier d'aborder la rupture opérée par la révision en 2014 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (AUDSC-GIE) ainsi que par les textes nationaux pris pour son application.



Le présidium de la conférence sur l'importance du capital dans les sociétés commerciales en droit OHADA



Les participants à la conférence sur l'importance du capital dans les sociétés commerciales en droit OHADA

2.3. Le Bureau

Comme pour les années précédentes, le bureau de la quatrième mandature de l'Académie a, au cours de l'année 2023, tenu des sessions mensuelles pour l'administration et la gestion de l'institution.

Les principales décisions et initiatives du bureau de janvier à décembre 2023 sont ci-dessous énumérées :

- signature le 19 janvier 2023 à Dakar d'un Protocole d'accord pour le renforcement de la coopération entre l'ANSAL-BF et l'ANSTS ;

- décision pour le rappel à l'ordre des Académiciens en retard du paiement de leurs cotisations annuelles. Ils devront proposer un échelonnement pour le paiement de leurs arriérés avant fin 2023 ;
- prise de contact le 16 mars 2023 avec le Président de l'ALT pour lui présenter l'Académie ;
- fixation du montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA comme contribution de l'Académie à l'effort de paix provenant des cotisations des Académiciens ;
- instauration d'une rencontre entre la commission de l'ANSAL-BF chargée du suivi de l'étude sur « Mines, orpaillage et insécurité » et l'équipe des consultants pour l'élaboration du document final de l'étude ;
- notification au Pr Philippe SANKARA qu'il n'est plus membre de l'ANSAL-BF suite à sa démission de l'Académie en date du 01er juin 2023 ;
- proposition au Conseil des ministres de Mr Daniel Zerbo au poste de Directeur financier et comptable de l'Académie suite à l'adoption des Statuts révisés de l'institution ;
- soumission en septembre 2023 de la candidature de l'ANSAL-BF à l'Alliance Internationale des Organisations scientifiques (ANSO). L'élection de l'ANSAL-BF comme membre de cette organisation a eu lieu le 01er novembre 2023 à Chongqing en Chine ;
- institution du prélèvement d'une année de cotisation sur les indemnités de session de chaque Académicien et instruction donnée au DFC pour sa mise en œuvre ;
- approbation de l'initiative du Collège SSHA en vue de la préparation d'une déclaration de l'Académie sur la dengue ;
- décision de faire de l'étude sur « le coton au Burkina Faso : états des lieux, enjeux et perspectives » initié par le Collège SNA une étude de toute l'Académie en vue d'une séance académique solennelle.
- décision prise pour la participation des membres de l'ANSAL-BF aux différentes cérémonies relatives aux obsèques du Pr Lansana Sangaré, Académicien, décédé le 24 décembre 2023.

Le détail des délibérations et résultats des différentes réunions est présenté dans l'annexe 1.



La délégation de l'ANSAL-BF reçue en audience par le Président de l'ALT le Dr Ousmane BOUGOUMA



Le Président de l'ANSAL-BF à (gauche) et celui de l'ALT à (droite) en tête à tête



La délégation du président de l'ALT participant à l'audience



La photo de famille des participants à la restitution des résultats de l'étude sur les mines d'or et insécurité



Les participants à la restitution des résultats de l'étude sur les mines d'or et insécurité

3. Renforcement des capacités de l'Académie et de la gouvernance

3.1. Des Commissions spécialisées

Les commissions spécialisées comptent en leur sein des Académiciens qui en assurent la présidence et aussi des personnes ressources choisies pour leurs compétences. Les premières tâches des académiciens membres des commissions furent d'abord de travailler à mettre en place une **commission complète et ensuite, d'élaborer un programme de travail pour l'année 2024.**

La Commission Relations avec les Partenaires (CRP) a après des prises de contacts et suggestions suivies d'échanges, proposé des personnes ressources au Bureau. Les membres externes cooptés ont été officiellement validés par le Bureau de l'ANSAL-BF en août 2023 et intégrés à la Commission (cf. Tableau 2). Les premières activités ont essentiellement consisté à tenir des réunions internes afin de permettre à tous les membres de s'approprier le contenu des termes de référence. Par ailleurs, la CRP a préparé les instruments d'adhésion de l'ANSAL-BF à l'Alliance of International Science Organisation (ANSO) de la République populaire de Chine.



Rencontre en présentiel et en visio-conférence de la commission (CRP)

La Commission Enseignement et Recherche (CER) après sa création est surtout en phase de structuration. En raison de l'élection comme Vice-présidente de l'ANSAL-BF, de la première Présidente de la commission, la présidence de cette commission a été confiée au Pr Afsata Paré/Kaboré en septembre 2023. La commission s'est attelée à identifier des membres externes à proposer au Bureau.

La Commission Communication et Publications (CCP) est également dans le processus d'identification de ses membres externes à proposer au Bureau. Elle a contribué à l'élaboration du cahier de charge des consultants chargés de la conception et la réalisation du site web de l'ANSAL-BF.



Rencontre en présentiel et en visio-conférence de la commission (CCP)

Globalement, les commissions spécialisées se mettent progressivement en place ; elles devraient être complètement fonctionnelles au cours de l'année 2024.

La liste des membres de la commission CRP est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2. Les membres de la commission CRP

Commissions spécialisées	ACADEMICIENS
	MEMBRES EXTERNES À L'ACADEMIE
	Mr Bayala B. Serge, Collège SJPEG Mr Bikienga Martin I. Collège SNA Mr Kobiané Jean- François, SHLAC Mr Tamboura Hamidou H., Collège SSHA, Président Mr Zongo Martin, Collège SHLAC

3.2. Amélioration du cadre de travail de l'Académie

La rénovation de la salle de Conférences de l'Académie se poursuit normalement et devrait être finalisée au cours du dernier trimestre de l'année 2024.

3.3. Révision des textes organiques de l'Académie

Faisant suite à l'adoption de la Loi modificative N° 035-2021/AN du 16 novembre 2021 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF promulguée le 02 décembre 2021, l'Académie a entrepris au cours de l'année 2022 des démarches auprès du gouvernement pour l'adoption des décrets d'application de la loi modificative. Ces décrets d'applications ont été pris au cours de l'année 2023. Elles ont permis la nomination du Directeur Financier et Comptable de l'Académie au Conseil des ministres du 3 août 2023. Son entrée en fonction est intervenue le 01^{er} septembre 2023. Suite à la fermeture de l'ancien compte Trésor de l'Académie, l'ouverture d'un nouveau compte Trésor de l'Académie a eu lieu par transfert des

fonds disponibles de l'ancien compte au nouveau. Auparavant, la régularité des opérations comptables de l'Académie qui relevaient de la responsabilité de l'Agent Comptable en poste de 2017 au 1^{er} septembre 2023 a été vérifiée par deux Inspecteurs Techniques du Trésor et quitus lui a été donné pour le bilan de sa gestion.

La révision du règlement intérieur de l'ANSAL-BF décidée par l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2023 a suivi son processus normal. Le Règlement intérieur amendé par les Collèges et le Bureau a été adopté par la deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale tenue le 14 décembre 2023.

3.4. Elaboration du site web de l'ANSAL-BF

L'Académie a recruté un spécialiste des techniques multimédia, pour assurer la création du site web de l'ANSAL-BF, sa prise en main par la responsable des communications de l'Académie et son bon fonctionnement.

Le site web est en cours de finalisation et il sera fonctionnel au cours de l'année 2024 et contribuera ainsi à une meilleure visibilité de l'Académie.

(Site en construction : www.ansal.bf)

3.5. Démission d'un membre de l'Académie

Suite à la décision de l'AG du 14 avril 2023 demandant au Président de l'institution d'adresser un avertissement au Pr Philippe SANKARA pour cause de non-participation aux activités de l'Académie, ce dernier a retourné ladite notification et a ensuite envoyé sa lettre de démission de l'Académie, effective à compter du 1er juin 2023, date de réception de sa correspondance.

Par conséquent, la notification officielle de la perte de sa qualité de membre de l'ANSAL-BF pour compter du 1er juin 2023 lui a été adressée par le Président. Son nom a de ce fait été retiré de toutes les listes de diffusion de l'ANSAL-BF.

4. Partenariats

4.1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal

Du 17 au 21 janvier 2023, une délégation de l'ANSAL-BF conduite par Dr Paco Séréché, Président, s'est rendue à Dakar, auprès de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS). La délégation comprenait des membres du Bureau et de Commissions. L'objectif était de faire meilleure connaissance de l'ANSTS, son fonctionnement, ses activités, ses relations avec des partenaires.

La mission a été mise à profit pour, d'une part discuter avec le Bureau et les membres de l'ANSTS, et d'autre part rencontrer un certain nombre de partenaires potentiels : l'Ambassadeur du Burkina Faso au Sénégal, la Directrice régionale Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (BRAO-AUF), le CORAF, l'African Union Development Agency (AUDA) et le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI).



La délégation de l'ANSAL-BF à l'ambassade du Burkina au Sénégal



La délégation de l'ANSAL-BF à l'IDRC- CRDI

Une des décisions importantes de la mission a été la signature d'un Protocole d'Accord entre l'ANSAL-BF et l'ANSTS.



La signature d'un Protocole d'Accord entre l'ANSAL-BF et l'ANSTS

Le Secrétaire Perpétuel Pr Hamidou TOURE a participé à l'Atelier « STI et SCIENCE OUVERTE : politiques de développement et de gestion, coopération et mise en réseau Sud-Sud et Nord-Sud » Dakar, 07- 08 Septembre 2023 organisé par l'ANSTS.

L'Académicien Innocent Pierre GUISOU a également participé à Dakar au Sénégal du 18 au 20 octobre 2023 aux premières « Assises internationales des Médecines traditionnelles- Savoirs et pratiques traditionnels face aux défis actuels de la santé, de la recherche, du développement et des sciences de la durabilité » organisé par l'ANSTS.



Les participants aux « Assises internationales des Médecines traditionnelles- Savoirs et pratiques traditionnels face aux défis actuels de la santé, de la recherche, du développement et des sciences de la durabilité »

4.2. Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC)

Avec le soutien du Réseau des Académies Africaines des Sciences le **Pr Joseph Paré**, Vice-président de l'Académie a participé à Rabat au Maroc du 03 au 05 octobre 2023 au Séminaire international sur la science en français dans le contexte plurilingue dans le cadre de l'Académie internationale de la Francophonie. Il a été le principal animateur de l'atelier « La publication en langue française : quels enjeux ? Quelles perspectives ? ».

4.3. Réseau des Académies Nationales des Sciences des pays de l'Afrique de l'Ouest

L'ANSAL-BF a contribué aux échanges préliminaires sur l'élaboration des textes du Réseau des Académies nationales des Sciences de l'Afrique de l'Ouest. Le Président de l'Académie a pris part à Lomé du 5 au 8 septembre 2023 à la réunion de validation de l'étude de faisabilité pour la mise en place de l'Académie Ouest Africaine des Sciences (AOAS). Les échanges ont permis l'adoption de textes règlementaires consensuels.

4.4. Alliance Internationale des Organisations Scientifiques (ANSO)

Le Président de l'ANSAL-BF en sa qualité de Vice-Président de l'Académie Africaine des Sciences a pris part à l'Assemblée générale de l'Alliance Internationale des Organisations

Scientifiques (ANSO) tenue les 4 et 5 novembre 2023 à Guangzhou en Chine. L'Assemblée a délibéré sur les nouvelles adhésions à l'ANSO et la candidature de l'ANSAL-BF a été acceptée et notifiée par lettre en date du 28 novembre 2023.

4.5. Soutien à l'année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable

L'ANSAL-BF a été représentée à l'International Advisory Committee (Comité de pilotage de l'Année internationale des Sciences fondamentales pour le développement durable décrétée par les Nations Unies sur recommandation de l'UNESCO) par le Secrétaire Perpétuel qui a pris part régulièrement aux rencontres du comité en visio-conférences. Pr Bonzi a participé dans ce cadre à un panel avec le thème Improving Gender Equality in the Science: Expériences from Burkina Faso. Rappelons que le recueil de biographies de femmes scientifiques conçu dans le cadre de la célébration de cette année internationale est mis en ligne https://ansal.bf/wpfld_file/biographies-de-femmes-scientifiques-bf/

Cette année internationale a débuté en juillet 2022 pour se terminer en décembre 2023 **au Laboratoire Européen de Physique des particules (CERN) en Suisse**. Faisant suite à l'Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable, le 18 Août 2023, l'Assemblée Générale des Nations Unis a adopté une Résolution sur « **La décennie des Sciences pour le développement durable, 2024 – 2033** ».

La résolution a décidé de proclamer la période 2024-2033 Décennie internationale des sciences du développement durable. Il s'agit, à travers les structures existantes et des ressources disponibles de permettre à l'humanité d'utiliser les sciences dans les défis complexes de notre époque pour un avenir sûr et prospère pour tous. L'objectif de la décennie elle-même est de créer les conditions nécessaires à un changement en matière de recherche, d'innovation et de développement

Les structures de pilotages de l'Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable seront maintenues et élargies pour la mise en œuvre de la décennie des sciences pour le développement durable.

4.6. Académie Africaine des Sciences (AAS)

Dr Paco SEREME, Président de l'ANSAL BF, a été élu au Comité Exécutif de l'AAS comme Vice-président chargé de l'Afrique de l'Ouest. A ce titre il a eu à représenter l'AAS à l'Assemblée générale de l'Alliance Internationale des Organisations Scientifiques comme déjà mentionné plus haut.

4.7. Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Le 14 Mars 2023, le Président de l'Académie a reçu en audience au siège de l'Académie le Représentant de l'IRD, Monsieur Fabrice Courtin accompagné de Madame Gloria Tiendrébéogo chargée de partenariat et de valorisation de la recherche. Les échanges ont porté sur un projet de partenariat entre les deux institutions.

Du 10 au 12 mai 2023, le Président de l'Académie a participé à Marseille en France aux journées de l'IRD. A cette occasion, Madame Valérie Verdier Présidente Directrice Générale de l'IRD et le Président de l'ANSAL-BF ont procédé à la signature d'un accord cadre de partenariat entre l'IRD et l'ANSAL-BF. Cet accord sera un cadre de coopération, de concertation et de partage d'informations, de promotion et de suivi d'activités de recherche et d'innovation en partenariat équitable.

Enfin, le 13 octobre 2023, le Représentant de l'IRD au Burkina Faso a rendu une visite de courtoisie au Président de l'ANSAL-BF. A cette occasion un point des activités qui lient les deux institutions a été fait ainsi que des évènements auxquels l'Académie est conviée. Il a saisi l'occasion pour remettre au Président de l'Académie un livre sur le foncier rural.



L'audience du 14 mars 2023 avec le représentant de l'IRD à l'ANSAL-BF



10 Mai 2023 à Marseille signature d'un accord cadre de partenariat entre l'IRD et l'ANSAL-BF



5. Exécution du budget 2023 de l'ANSAL-BF

5.1. Budget de l'Etat

Le budget de l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina Faso, gestion 2023 était équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA.

Les prévisions budgétaires en recettes (subvention accordée par l'Etat pour appui aux activités de l'Académie) d'un montant total de **deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA** a été entièrement débloqué.

Quant aux dépenses en 2023, elles étaient estimées à **deux cent soixante-dix-sept millions (277 000 000) francs CFA** soit **deux cent vingt-deux millions huit cent quarante mille (222 840 000) FCFA** en dépenses de fonctionnement et **cinquante-quatre millions cent soixante mille (54 160 000) FCFA** en dépenses d'investissement.

Les paiements au 31 décembre 2023, se chiffrent à un montant total de **deux cent soixantequinze millions sept cent soixante-dix-sept mille quatre cent cinquante-six (275 777 456) francs CFA** soient **deux cent vingt-un millions six cent dix-huit mille trois cent quarante-trois (221 618 343) francs CFA** en dépenses de fonctionnement et **cinquante-quatre millions cent cinquante-neuf mille cent treize (54 159 113) FCFA** en dépenses d'investissement.

Le solde budgétaire au 31 décembre 2023 se chiffre à **un million deux cent vingt-deux mille cinq cent quarante-quatre (1 222 544) FCFA**.

Tableau 3 : Récapitulatif de l'exécution budgétaire de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2023

Désignations	Fonctionnement	Investissement	Montant total
Dotations budgétaires (corrigées)	222 840 000	54 159 113	277 000 000
Dépenses payées	221 618 343	54 159 113	275 777 456
Solde budgétaire			1 222 544

5.2. Autres financements

En plus des fonds de l'Etat en appui aux activités, l'Académie a bénéficié de soutiens financiers dans l'exécution des activités des collèges d'un total de **treize millions huit cent vingt-huit mille cinq cents (13 828 500) FCFA**.

Tableau 4 : Récapitulatif des autres financements

N°	Activités	Dépenses	Montant	Montant total	Sources de financement
1	Forum scientifique sur les formulations biopesticides à base de plantes pour le développement du maraîchage (Collège ST)	Frais de mission et remboursement carburant des participants extérieurs	1 615 000	1 615 000	CEA-CFOREM
		Edition des actes du forum	500 000	500 000	OXFAM
2	Conférence publique sur les pesticides (Collège SNA)	Réalisation spot publicitaire et diffusion	1 500 000	5 000 000	UEMOA
		Edition des résumés des communications	300 000		
		Couverture par la RTB	250 000		
		Prise de vue de la conférence	150 000		
		Couverture par LES EDITIONS LEFASO	177 000		
		Prise en charge des conférenciers+ modérateurs	1 500 000		
		Pause-café et pause déjeuner complémentaires (60 personnes)	690 000		
		Frais de communication organisateurs	250 000		
		Prise en charge des techniciens	75 000		
		Frais de connexion pour la retransmission	108 000		
		Infographie	500 000	2 500 000	CROPLIFE AFRICA (Middle East International Association AISBL)
		Imprimerie	2 000 000		
		Prise en charge partielle des frais de mission	1 663 500	663 500	
					Ministère en charge de l'Agriculture

N°	Activités	Dépenses	Montant	Montant total	Sources de financement
	Billet d'avion	240 000	1 000 000	1 000 000	SAPHYTO
	Résumé des communication (reliquat)	210 000			
	Complément de la facture de spot publicitaire	95 000			
	Carburant pour les véhicules	455 000			
	Location de la salle de conférences	300 000			
	Maître de cérémonie	100 000			
	Protocole	50 000			
	Banderoles	600 000			
	Sécurité	500 000			
	TOTAL DES SOUTIENS FINANCIERS			13 828 500	

6. Difficultés et perspectives

6.1. Mise en place tardive du budget 2023

La principale difficulté réside dans le déblocage tardif du budget de l'Académie qui n'a été effectif qu'en mi-août 2023 **à cause** de la fermeture de l'agence comptable et à l'ouverture d'un nouveau compte. Cela a eu un impact négatif sur la planification des activités de l'Académie qui ont été de ce fait concentrées sur le dernier trimestre de l'année.

Il est souhaitable que le déblocage des budgets de l'Académie puisse intervenir au cours du premier trimestre de l'année de l'exercice budgétaire pour lui permettre de mener à bien ses missions.

6.2. Renforcement des capacités au plan de l'Administration de l'Académie

L'adoption du décret n°2023-0741/PRES- TRANS/PM du 23 juin 2023, portant organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso nécessite un nouveau mode de gestion financière. Pour pallier la suppression de la Direction du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DCMEF) un Contrôleur Interne, **M. ZABA Gomsida Louis**, numéro matricule 112 712 Z, Contrôleur des Services Financiers a été nommé. Il a pour rôle de procéder à un contrôle à priori des opérations financières de l'Académie.

6.3. Du déficit du financement

Le coût du programme d'activités 2023 se chiffrait à **quatre-cent-quatre-vingt-dix-sept millions sept-cent-soixante-quinze mille (497 775 000)** francs CFA. Le déficit budgétaire à combler était de **deux cent-soixante-douze millions sept-cent-soixante-quinze mille (272 775 000)** francs CFA. Cela traduit une très forte dépendance de l'Académie vis-à-vis de la subvention de l'État. Ce gap ne pourra être comblé dans les prochaines années qu'à travers un partenariat dynamique de l'Académie et une mobilisation des autres sources de financement pour ses activités.

L'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources financières et la mise en place de la commission spécialisée pour les relations avec les partenaires devraient contribuer à une mobilisation conséquente de ressources financières additionnelles pour le financement des activités de l'Académie.

6.4. Des indemnités du bureau et du personnel de l'Académie

Le montant cumulé des indemnités dues aux académiciens et aux membres du personnel de 2017 au 31 décembre 2023 est de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent quarante mille (299 440 000) FCFA Francs CFA. Cela a fait l'objet d'échange avec le Secrétaire général du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective et avec le Directeur de Cabinet du Président du Faso. Lors de la rencontre de cadrage sur l'avant-projet du budget 2024 de la Présidence du Faso au Ministère des finances cette question a été évoquée. Elle a fait l'objet aussi d'échanges et de clarification lors de la session ministérielle sur l'avant-projet de budget de l'année 2024.

La solution préconisée et mise en œuvre avec l'accompagnement du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective et de la Présidence du Faso a consisté à :

- inscrire les indemnités au budget de l'Académie pour l'année 2024 ;
- pour les indemnités du Bureau et les indemnités de session des académiciens pour l'année 2023, la Présidence du Faso a mis à la disposition de l'Académie les ressources nécessaires et l'Académie a procédé à la liquidation de ces indemnités ;
- quant aux arriérés des indemnités du Bureau et des indemnités de session (2017-2022) leur paiement sera résolu globalement avec les autres dossiers similaires de la Présidence du Faso.

6.5. De l'insuffisance des moyens logistiques

L'Académie dispose d'un seul véhicule de fonction attribué à son Président en mars 2021 par le MINEFID (Berline de marque Hyundai) en remplacement du véhicule berline de liaison usagé de marque Ford affecté à l'institution par la Présidence du Faso en 2017.

En plus de la nécessité de doter le Secrétaire Perpétuel et les Vice-présidents en moyens de déplacement, il convient également de souligner l'absence d'un véhicule utilitaire pour l'Académie. C'est pourquoi l'Académie a chaque fois, recours au Parc automobile de l'État. Les démarches entreprises pour doter l'Académie en moyens de transport adéquats sont restées sans suite.

CONCLUSION

Les objectifs majeurs de l'ANSAL-BF pour l'année 2023 ont connu des niveaux de réalisation encourageants. En effet, on note des résultats satisfaisants au niveau de son opérationnalité avec la tenue de deux sessions annuelles de l'Assemblée, la tenue régulière des réunions mensuelles du Bureau ainsi que des rencontres trimestrielles des Collèges.

L'Académie a renforcé ses collaborations avec l'Académie Africaine des Sciences (AAS), le Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC), l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal et a été admise comme membre de l'Alliance Internationale des Organisations Scientifiques (ANSO) de l'Académie des Sciences de Chine. Elle a ainsi renforcé son insertion dans le concert des académies sur le plan international.

Le niveau de réalisation des activités des collèges a été relativement satisfaisant. En effet, les Collèges sont devenus pleinement opérationnels et ont mené des activités en phase avec leur mission de conseil scientifique national. Les activités visant à renforcer la visibilité de l'Académie se sont accrus avec l'entrée en fonction de la responsable en charge de la communication. Celles-ci devraient connaître une réelle impulsion dans les mois à venir pour être en adéquation avec les nobles missions de l'Académie.

De fait, le fonctionnement de l'Académie a été assuré grâce à la dotation budgétaire dont elle a bénéficié de l'État et qui a été exécutée de 99,56%. Cette performance ne devrait pas occulter les difficultés liées au déblocage tardif du budget de l'Académie qui n'a été effectué qu'en mi-août 2023. L'entrée en fonction du directeur financier et comptable pour compter du 1^{er} septembre 2023 conformément à la loi n°035-2021/AN du 16 novembre 2021 est de nature à stabiliser enfin la chaîne financière de l'ANSAL-BF.

L'ANSAL-BF remercie les plus hautes autorités de l'État pour l'effort consenti en lui accordant les fonds nécessaires à la prise en charge des indemnités de fonction des membres du bureau et des indemnités de session des académiciens dans un contexte difficile pour le pays. Elle souhaite vivement que l'effort soit poursuivi pour qu'elle puisse obtenir au cours des prochaines années, des budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'État assortis d'un budget d'investissement nécessaire pour son plein épanouissement et pour l'accomplissement de sa mission.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Actions et résultats des délibérations du Bureau

Date des réunions	Actions et résultats des délibérations
27 Janvier 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du dossier de nomination des Membres du Bureau et du décret d'application des nouveaux statuts de l'ANSAL BF ; - Renforcement du personnel de l'ANSAL BF avec l'affectation d'un chauffeur et d'une chargée de communication ; - Compte rendu de la mission de l'ANSAL BF à l'ANSTS au Sénégal avec signature d'un Protocole d'Accord entre les deux institutions ; - Préparation du programme d'activités 2023 pour la fin février en vue de son adoption lors de l'Assemblée générale prévue pour le début de mars. Il devra être aligné sur le Programme triennal.
24 Février 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu d'une séance de travail du SP avec le Secrétaire général de la Présidence du Faso, relative au dossier de nomination de membres du Bureau en Conseil des Ministres ainsi que des décrets d'applications de la loi n°035-2021/AN du 16 novembre 2021 portant modification de la loi n°021-2015/CNT du 11 juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF ; - Informations sur la préparation du rapport d'activités 2023 ; - Cotisations des membres. - Il a été décidé d'adresser une lettre à tous les membres en retard de leurs cotisations pour les inviter à proposer un échelonnement de leurs arriérés qui devraient être épongés avant fin 2023.
31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> - La commission chargée de l'examen du Rapport de l'étude sur « Mines, orpaillage et insécurité » par l'INSS/CNRST pour amendements avant transmission au Bureau a été mise en place ; - Le Bureau a été informé de deux audiences ; - Audience le 7 mars avec le SG du Ministère chargé des Finances entouré de ses techniciens pour évoquer les problèmes liés au budget de l'ANSAL BF : indemnités des membres du Bureau et du personnel ; - Audience le 16 mars avec le Président de l'ALT pour une prise de contact et pour lui présenter l'Académie ; - Fixation du montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA comme contribution de l'Académie à l'effort de paix provenant des cotisations des Académiciens ; - Mise en place d'une commission chargée de préparer le rapport d'activités 2022 ; - Examen du programme d'activités 2023.

Date des réunions	Actions et résultats des délibérations
28 avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du décret de nomination des membres du Bureau de l'ANSAL-BF par le Conseil des Ministres du 19 avril 2023 ; - Pas d'avancée significative dans le dossier de l'étude sur les « Mines, orpaillage et insécurité » de la part de la Commission chargée d'examiner et d'amender le document proposé par les consultants avant sa soumission aux académiciens par consultation à domicile ; - Point sur la contribution de l'Académie à l'effort de paix pour une somme de trois millions (3 000 000) de francs CFA lors de l'Assemblée générale du 14 avril 2023 ; - Application des statuts et du règlement intérieur de l'ANSAL BF aux Académiciens non respectueux de ces textes ; - Finalisation du Rapport d'activités annuel 2022.
26 mai 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'une rencontre entre la commission de suivi de l'étude sur « Mines, orpaillage et insécurité » et l'équipe des consultants afin de faire le point sur l'évolution de l'élaboration du document final ; - Document sur La Stratégie de communication de l'ANSAL BF en cours de finalisation par la chargée de communication ; - Document sur La Stratégie de mobilisation des ressources - en cours de finalisation ; - Document intitulé Bilan de la mandature 2019-2022 de l'ANSAL BF en cours de relecture après la séance de travail avec l'imprimeur pour l'insertion des photos ; - Délai de relecture du Règlement intérieur : un temps supplémentaire a été accordé aux Collèges.
30 juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur la signature des décrets portant statuts de l'ANSAL BF et fonctionnement de l'ANSAL BF ; - Rapport d'Activités 2022 disponible pour l'impression ; - Information sur l'audience du Président et du Secrétaire perpétuel avec le Directeur du cabinet du Chef de l'Etat autour des points suivants : les arriérés des indemnités des membres du Bureau, les indemnités des membres du Bureau de 2024 et la dotation de l'ANSAL BF en véhicules quatre roues ; - Dossier de démission de l'ANSAL-BF du Pr Philippe SANKARA : l'intéressé a retourné la décision du Président l'informant de la fin de sa qualité de membre de l'ANSAL BF ; - Validation par le Bureau des amendements du Règlement intérieur par les Collèges.

Date des réunions	Actions et résultats des délibérations
28 juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur l'adoption des décrets portant nomination d'un Président, des Vice-présidents et du SP ; - Information sur la finalisation du document sur La Stratégie de communication de l'ANSAL-BF pour le tirage qui est en cours. - Information sur la disponibilité du budget 2023 de l'Académie sur son compte au Trésor en date du 2 Juillet ; - Attente de la nomination du Directeur des Finances et de la Comptabilité en Conseil des Ministres et son entrée en fonction.
29 Septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur la nomination de monsieur Daniel ZERBO comme Directeur des Finances et de la Comptabilité de l'Académie en conseil des ministres le 3 août 2023 ; - Information sur la finalisation du règlement intérieur de l'Académie par la Chargée d'études juridiques conformément aux amendements du Bureau. Le document a été transmis aux Collèges leurs observations et remarques afin que le Bureau les valide à sa prochaine réunion ; - Mise en place du Comité d'organisation de la rentrée solennelle avec les différentes commissions, leurs présidents et leurs membres : thème, accueil et hébergement, communication et presse, finances, sécurité ; - Comptes rendus de deux missions du Président de l'ANSAL-BF à Nairobi et à Lomé, d'une mission du Secrétaire perpétuel à Dakar et d'une mission de président du Collège SHLAC à Rabat ; - Soumission de la demande d'adhésion de l'ANSAL BF à l'Alliance Internationale des Organisations scientifiques (ANSO) de la République populaire de Chine qui sera examinée à la prochaine réunion de la Direction de l'ANSO et de son Assemblée Générale qui se tiendront en début novembre 2023 ; - Adoption par le Bureau de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de décembre 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Examen pour approbation du projet de programme d'activités 2024 ; • Examen pour approbation du projet de budget 2024 ; • Examen pour approbation du projet de plan de passation des marchés 2024 ; • Amendements et adoption du règlement intérieur révisé. - Présentation de la synthèse des amendements et observations de l'ANSAL-BF sur le Livre blanc sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique par le représentant de l'Académie à la Commission de rédaction du document. Suite aux amendements du Bureau, le Pr Joseph BATHIEBO a été responsabilisé pour finaliser la contribution de l'Académie qui sera transmise au MESRI.

Date des réunions	Actions et résultats des délibérations
27 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu de la mission du Vice-Président Pr Joseph Paré à Rabat du 03 au 05 octobre 2023 dans le cadre du Séminaire international sur la science en français dans le contexte plurilingue organisé par l'Académie internationale de la Francophonie ; - Rapport de mission du Pr Innocent Pierre Guissou à Dakar au Sénégal du 18 au 20 octobre 2023 dans le cadre des premières « Assises internationales des Médecines traditionnelles- Savoirs et pratiques traditionnelles face aux défis actuels de la santé, de la recherche, du développement et des sciences de la durabilité » organisé par l'ANSTS ; - Compte rendu de la participation du Président du 10 au 12 octobre 2023 aux 20 ans de la politique agricole de l'UEMOA à Ouagadougou ; - Participation de l'ANSAL BF à la prochaine édition du FRSIT avec des représentants dans les Commissions et un stand ; - Validation de la relecture du Règlement intérieur de l'ANSAL BF dont les amendements des différents Collèges ont porté notamment sur les articles 2, 5, 10, 13, 22, 37, 40. Concernant spécialement l'article 22 sur le Service de Suivi-évaluation, le SP demandera au responsable de ce service de le rédiger en prenant en compte ses attributions.
3 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de faire de l'étude sur « le coton au Burkina Faso : états des lieux, enjeux et perspectives » initié par le Collège SNA une étude de toute l'Académie en vue d'une séance académique solennelle.

Date des réunions	Actions et résultats des délibérations
24 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réaffirmation du principe de prélever une année de cotisation sur les indemnités de session de chaque Académicien et instruction donnée au DFC pour sa mise en œuvre ; - Compte rendu de la mission du Président de ANSAL-BF en Chine pour prendre part à l'Assemblée générale de l'Alliance Internationale des Organisations Scientifiques (ANSO) tenue les 4 et 5 novembre 2023 en tant que représentant de l'Académie Africaine des Sciences. L'AG a délibéré sur les nouvelles adhésions à l'ANSO et la candidature de l'ANSAL-BF qui avait été soumise en septembre 2023 a été acceptée. La notification officielle est attendue dans les prochains jours ; - Un dernier amendement portant sur l'exemption de cotisations pour les membres émérites de l'Académie a été retenu pour la version finale du règlement intérieur qui sera soumise à l'approbation de la prochaine AG ordinaire de décembre 2023 ; - Information sur la préparation de la Déclaration de l'Académie sur la dengue sous la coordination du Collège SSHA et la contribution des autres collèges ; - Adoption de l'ordre du jour de la deuxième Assemblée générale ordinaire de l'année 2023 : Examen et approbation du nouveau règlement intérieur de l'ANSAL BF : <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de l'AG du 14 avril 2023, • Projet de programme d'activités 2024, • Projet de budget et du PPM 2024, • Agenda de l'AG du 14 décembre 2024, • Organigramme révisé de l'ANSAL-BF.
29 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Le prélèvement des cotisations annuelles sur les indemnités de session à l'AG a été effectif à la deuxième AGO du 14 décembre 2023 ; - Le point sur les initiatives des différents Collèges en vue de finaliser la déclaration de l'Académie sur la dengue a été fait : les travaux de modélisation sont en cours pour une finalisation des analyses d'ici début janvier 2024 ; - Point sur la participation de l'ANSAL BF aux différentes cérémonies suite au décès de l'Académicien Pr Lansana Sangaré.

ANNEXE 2 :

**Liste des membres de l'Académie au 31
décembre 2023**

Collège Sciences Naturelles et Agricoles
(Collège SNA)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bikienga Martin	Ingénieur	Membre élu 22/12/2020	70 26 07 58 / 75 95 59 03 issa32bikienga@gmail.com
2	Ouédraogo Amadé	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 26 35 44 amadeoueraogo@gmail.com
3	Poda Jean Noel	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	78 80 23 45 podajnl@yahoo.fr
4	Sanon Antoine	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 39 99 40 / 76 65 10 15 sanonant@gmail.com
5	Sédogo Michel	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 64 29 sedogo50@gmail.com
6	Sérémé Paco	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 12 03 paco.sereme@gmail.com
7	Thiombiano Adjima	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 82 61 adjima_thiombiano@yahoo.fr
8	Toguyeni Aboubacar	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 24 14 48 toguyenia@yahoo.fr
9	Traoré Oumar	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70 25 46 51 / 75 28 92 06 kourouda@gmail.com
10	Zongo Jean Didier	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 64 96 zongojd@hotmail.com
11	Zoungrana /Kabore Chantal	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 72 32 71 cykabore@yahoo.fr

Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale
(CSSHA)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Dao Blami	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	78 80 24 44 Blami.Dao@jhpiego.org
2	Guiguemdé T. Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 24 46 38 rguiguemde@yahoo.fr
3	Guissou I. Pierre	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 63 70 lp_guissou@yahoo.fr
4	Ouedraogo Arouna	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 96 98 arouna57ouedraogo@gmail.com
5	Ouédraogo Georges Anicet	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 26 05 16 ogeorgesanicet@yahoo.fr
6	Ouédraogo S. Macaire	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 20 70 76 / 78 20 70 76 macco72@yahoo.fr
7	Ouiminga R. Moumouni	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 21 37 33 mouiminga@yahoo.fr
8	Pakotogo / Bamba Sanata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 44 80 75 hsanata@yahoo.fr
9	Simporé Jacques	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 07 92 simpore93@gmail.com
10	Soudré Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 46 20 robertsoudre@gmail.com
11	Tamboura Hamidou Hamadou	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70 30 29 29 hh_tamboura@hotmail.com
12	Yé / Diarra Ouattara	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 07 70 60 yediarra@hotmail.com

Collège Sciences et Technique
(Collège ST)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bathiébo Joseph	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76 65 09 42 djbathiebo@gmail.com
2	Bayo Karifa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 73 75 70 / 75 55 51 51 karifabayo@gmail.com
3	Bonzi / Coulibaly Yvonne	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 23 96 87 yvonne.bonzi@yahoo.fr
4	Kouliadiati Jean	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 20 80 53 jean.kouliadiati2020@gmail.com
5	Ouaro Stanislas	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 25 07 75 ouaro@yahoo.fr
6	Ouattara Frédéric	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76 62 75 55 / 60 06 40 10 fjals@yahoo.fr
7	Ouattara Moussa	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 74 87 37 ouatt.mouss@gmail.com
8	Sié Oumarou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 26 18 49 / 78 84 29 05 oumarou.sie@gmail.com
9	Somé Blaise	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 25 31 21 blaisesomeouaga1@gmail.com
10	Touré Hamidou	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 76 03 toureh98@gmail.com

Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture
(Collège SHLAC)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bambara Jean Luc	Spécialité Sculpture	Membre élu 17/02/2022	70 25 89 55 jl_bambara@yahoo.fr
2	Bantenga Willy Moussa	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70 25 48 04 bantengamoussawilly@yahoo.fr
3	Compaoré Georges	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 24 66 16 compaoregeorges2018@gmail.com
4	Kobiané Jean François	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70 39 18 21 / 75 60 82 49 jf Kobiane@gmail.com
5	Moumoula Issa Abdou	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70 26 56 29 moumoula_i@yahoo.com
6	Paré Joseph	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 21 41 40 josephpar69@yahoo.fr
7	Paré / Kaboré Afsata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 78 30 21 / 78 81 39 83 kabpar@yahoo.fr
8	Sanou Salaka	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 31 27 16 tontafabas@gmail.com
9	Sissao Alain	Directeur de Recherche	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 20 17 alainsis@gmail.com
10	Zongo Martin	Spécialité théâtre	Membre élu 17/02/2022	70 55 21 52 / 76 63 16 50 ouagacito@yahoo.fr mortonzigan@yahoo.fr

**Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion
(Collège SJPEG)**

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Bayala Balibié Serge	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	+221 33 83 97 400 / +221 78 4575875 sbayala@gmail.com
2	Kabré Dominique	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	76953096 domikabr@yahoo.fr
3	Loada Augustin	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70208535/70216149 augustinloada@gmail.com
4	Ouédraogo M. Idrissa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70211622 idriss_mo@yahoo.fr
5	Ouédraogo Séni Mahamadou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70126982/64524210 seni_oued@yahoo.fr
6	Sawadogo Filiga Michel	Prof Titulaire	Membre fondateur 07/03/2013	70 26 28 09 filigamisa@gmail.com filigams@yahoo.fr
7	Thiombiano Taladidia	Maître de Conférences	Membre fondateur 07/03/2013	70 44 58 16 taladidia@yahoo.fr
8	Zahonogo Pam	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70 26 81 13 / 78 24 11 24 pzahonogo@gmail.com

ANNEXE 3 :

**Liste du personnel de l'Académie au 31
décembre 2023**

Personnel administratif de l'Académie

N°	NOM	PRENOM (S)	FONCTION
1	Compaoré	Sidiësa Dina Nadège	Secrétaire de Direction
2	Kaboré/Bélem	Habibou	Chargée de communication 70 64 81 84
3	Kaboré	Soumaida	Agent de liaison 72 83 49 75
4	Kuiré/Sawadogo	Bénéwendé Joceline Désirée	Secrétaire de Direction 70 20 87 00
5	Ouédraogo	Bebyagda Noélie	Secrétaire de Direction
6	Ouédraogo	Sanata	Attachée en Etude et Analyse
7	Sorgho	Passata Thibaut Abdoul Moumouni	Protocole 71 13 31 03 sorghothibaut@gmail.com
8	Tiemtoré	Mohamed	Chauffeur 70 65 95 37
9	Zerbo	Daniel	DFC 70 25 96 45 / 76 61 34 35



ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES LETTRES
DU BURKINA FASO

Siège Social : Ouagadougou - Ouaga 2000
01 BP 1910 Ouagadougou 01
Tél.: 00226 25 37 45 56
E-mail : academie@ansal.bf